



# LE MERITE 82

Bulletin de liaison de la section 82  
de l'Ordre National du Mérite

n° 14

OCTOBRE 2014

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers Compagnons,

Le 20 septembre nous avons tenu notre assemblée générale, dont vous trouverez les principaux extraits dans ce bulletin, en présence de 80 personnes.

Ce fut l'occasion, une fois encore, de réaffirmer les buts de notre association ANMONM : **Devoir de Mémoire, Solidarité et Encouragement au Civisme.**

Le Devoir de Mémoire a été illustré de manière remarquable par Madame **Évelyne Morin-Rotureau** qui a évoqué les multiples aspects des contributions des femmes pendant la guerre 14-18 et les conséquences de la guerre sur la trajectoire du changement de la condition féminine au 20<sup>ème</sup> siècle.

La Solidarité entre les compagnons nécessite d'abord une bonne information sur notre situation. N'hésitez pas à signaler à **Michel Gabach**, membre du bureau, les difficultés de ceux de nos compagnons qui se manifestent guère afin que nous y remédiions dans la mesure de nos moyens.

Adresse : Ordre National du Mérite - Section Tarn-et-Garonne  
10, Faubourg du Moustier, 82000 Montauban

L'Encouragement au civisme demeure notre devoir principal. Distingués par la Société, nous lui devons en retour nos efforts pour conforter son existence en favorisant les attitudes qui permettent un vivre ensemble au service de tous.

Ce bulletin fort modeste est notre mémoire vivante et le lien indispensable avec ceux de nos compagnons qui ne peuvent pas se joindre à nous pour participer à nos activités.

Il sera enrichi dans les numéros suivants de vos contributions, si vous le souhaitez, pourvu que vous les adressiez à **Christian Limongi** qui a la lourde charge d'assurer la publication semestrielle de ce bulletin.

Merci d'avance.

**Jean-Marc Detailleur**

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

DUNKERQUE 2014

L'Assemblée Générale Statutaire de l'ANMONM s'est tenue le jeudi 15 mai 2014 dans le cadre du XXIX<sup>ème</sup> Congrès (29) de notre association.

Le congrès s'est déroulé à Dunkerque à l'initiative de la section du Nord, le thème retenu, celui de l'**Europe**.

L'Assemblée Générale a entendu le rapport d'activités du secrétaire, **M. Simon Collonges**, par ailleurs président de la section du Gers et celui du trésorier, sur les comptes de l'exercice écoulé.

Enfin, le commissaire aux comptes a présenté un compte-rendu vivant, documenté de son travail sur les comptes de notre association expliquant en détail les subtilités des répartitions des legs entre l'Association et les sections en fonction de leurs montants.

L'année 2013 a, bien sûr, été l'occasion de nombreuses manifestations liées à la célébration du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la création de notre Ordre National par le **Général de Gaulle**, plus de 150 au total, dont la nôtre le 6 décembre 2013. Cela a entraîné une perte assez lourde sur l'exercice. L'existence du fonds associatif assez élevé a limité l'impact de ces pertes, liées essentiellement aux manifestations du 50<sup>ème</sup> anniversaire et aux contributions à diverses œuvres caritatives de recherche médicale. Les budgets 2014 et 2015 devraient être équilibrés. Le montant de la cotisation restée inchangée pendant de nombreuses années a été relevé à 28,00€ au lieu de 25,00 €.

Le renouvellement des sept membres du Conseil d'Administration s'est traduit par la réélection des six administrateurs sortants dont le **Président Talbert** et l'élection d'un nouvel administrateur, Président de la section de la Vienne, **M. Gremiaux**.

Inauguré par le maire de Dunkerque nouvellement élu, le Congrès fut clôturé par le préfet de région. Deux jours de travaux en commissions et sessions plénières, où chaque participant a pu s'exprimer, se sont succédé. Ces dernières très studieuses et animées par des personnalités remarquables dont le directeur des douanes, un jeune sous-préfet, **M. Tabary** de la commission et président de la section ANMONM d' Avesnes,

Un panorama assez complet a été dressé des valeurs communes aux différentes associations des Ordres Nationaux comparables à celui de l'ONM et notamment celui du devoir de mémoire et de l'encouragement au civisme et de solidarité.

Le **sénateur Vanlerenberghe**, ancien député européen et maire d'Arras, apporta sa contribution aux débats en faisant valoir les défis que l'Europe devra relever si elle veut continuer à assurer la paix et la prospérité des 500 millions d'européens qui la peuplent.

L'Assemblée Générale s'est séparée en se donnant rendez-vous en 2016 à La Rochelle. Le rythme des congrès passera à 3 ans étant donné le coût et la charge de travail que cela représente. Le congrès suivant aura donc lieu en 2019.

167 membres de l'ANMONM étaient présents, dont beaucoup de présidents, ce qui a permis des échanges nombreux et fructueux portant sur les voies et moyens de promouvoir les valeurs de l'association : **Honneur, Solidarité, Mémoire**.

**Jean-Marc Detailleur**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES  
DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE  
(Section du Tarn- et-Garonne)**



Le samedi 20 septembre 2014, l'Assemblée générale ordinaire s'est déroulée dans une salle de réunion de l'hôtel Ibis-Budget à Montauban, à 10 heures.

Les participants ont été reçus à partir de 9 heures30 par le **président Jean-Marc Detailleur** et les membres du bureau, autour d'un café de bienvenue et de mini-viennoiseries qui furent fort appréciées et qui a permis à chacun de faire connaissance en attendant l'ouverture de la séance.

A 10 heures, le président ouvre la séance en remerciant les compagnons d'être venus aussi nombreux. En effet, plus de quatre vingt personnes se sont retrouvées, compagnons, conjoints et amis.

Comme chaque année, les travaux ont débuté par un hommage aux compagnons disparus en 2014, sans oublier une pensée particulière pour les épouses de compagnons également décédées dans l'année :



M. **Hubert Nonorgues** (le 12 janvier)  
Mme **Monique Marty**, veuve de compagnon (le 24 mai)  
M. **Jacques Levi** (le 22 juin)  
M. **Paul Maitre** (le 27 juillet)  
M. **Paul Bonnans** (le 5 août)  
M. **Georges Durban** (le 21 août)

Mme **Josée Doumenc** et Mme **Georgette Pascal**, épouses de compagnons.

Les participants ont alors observé une minute de silence.

Le président ouvre une parenthèse pour signaler qu'il a été demandé aux présidents de section de tenir leur Assemblée générale dorénavant dans le courant du premier semestre de l'année. Nous en avons pris acte et d'ores et déjà la prochaine Assemblée est prévue pour le 6 juin 2015.



Dans son rapport moral, M. **Detailleur** souligne qu'une association doit son existence et son dynamisme aux membres qui la composent.

Il présente le Comité actuel et fait part de la démission de Mme **Liliane Larroque** et de celle de Mlle **Ginette Sage**, qui restent néanmoins adhérentes. Il les remercie vivement pour le travail qu'elles ont accompli au sein du bureau pendant de longues années. Il rappelle que Mlle **Sage** est restée plus de 40 ans au Comité, et il la remercie pour son engagement auprès des personnes isolées.

Le président précise que l'association est toujours dans une dynamique de croissance puisque nous avons enregistré, pour l'année 2014, une douzaine d'adhésions dont celle de Mme **Marion**, veuve de compagnon. Trois autres adhésions sont en instance.

Il souligne également que la section du Tarn-et-Garonne est toujours très présente dans diverses manifestations civiles ou militaires.

Le président parlera en quelques mots du concert organisé conjointement avec la Société des Membres de la Légion d'Honneur du département pour commémorer le cinquantenaire de la création de l'Ordre.

Le 6 décembre 2013, ce concert de grande qualité auquel a assisté le Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, le **général Georgelin**, a connu un franc succès ; le chœur de l'armée française, seul chœur d'hommes professionnel en France, sous la direction du **capitaine Emilie Fleury**, a enchanté l'auditoire pendant une heure trente pour terminer sa prestation par une époustouflante « marseillaise » reprise par les spectateurs ravis.

Le lendemain, 7 décembre, une table ronde s'est tenue à la préfecture, à l'initiative du **général Georgelin**, à laquelle étaient conviées des personnalités du département.

Chacun a pu échanger et poser des questions au général qui y a répondu en toute simplicité. Les participants ont pu comprendre les activités de la Grande Chancellerie et le général a rappelé les règles qui président aux choix des dossiers des décorés.

### **Commission Mémoire, Civisme et Citoyenneté**

Le président signale que, dans le cadre de cette commission animée par le **docteur James Simon**, nos instances nationales nous invitent à mettre l'accent sur l'Éducation Citoyenne.

L'ANMONM, à travers sa commission, s'investit dans la formation à l'Éducation Citoyenne afin de reconnaître aux jeunes dans leur réalité quotidienne, le rôle important qu'ils peuvent jouer dans la société, au sein de leur établissement scolaire, de leur quartier, de leur cité, pour réussir à faire évoluer la société dans un comportement citoyen.

Le prix de l'Éducation Citoyenne qui en est la reconnaissance tant au point de vue local qu'au point de vue national, se définit comme un encouragement à des initiatives méritantes et un signe de reconnaissance donné aux équipes éducatives.

Le prix de l'Éducation Citoyenne s'inscrit donc dans la durée et vise un comportement remarqué dans la société. Il se veut différent du prix du Civisme, lequel est tourné principalement vers des actes de courage ponctuels.

Deux conventions nationales ont été signées avec le Ministère de l'Éducation Nationale, d'une part, et avec l'Union Nationale des Sapeurs Pompiers, d'autre part.

Localement, une convention a été signée avec le directeur de l'Éducation Nationale et des contacts ont été pris avec l'Union départementale des sapeurs pompiers, en vue de la signature d'une convention et d'une action d'Éducation Citoyenne en direction des jeunes sapeurs pompiers qui interviendra dans les prochains jours.

En parallèle, nous soutenons toutes initiatives liées au devoir de mémoire et à l'encouragement au civisme chez les jeunes, notamment celle de M. **Robert Delbès**, président des médaillés du travail.

« ...

Le président fait état d'une nouvelle candidature au bureau de la section en la personne du **Colonel Philippe Bon**. Sa candidature est mise au vote à mains levées. M. **Bon** est élu à l'unanimité. Egale-ment mis aux votes à mains levées, le renouvellement des membres actuels, qui ont souhaité se représenter ; ils sont élus à l'unanimité.

Le président présente ensuite les délégués de secteurs chargés d'entretenir des liens avec les compagnons éloignés de Montauban.

Il s'agit de :

|                               |                                 |
|-------------------------------|---------------------------------|
| M. <b>Guy Dupuy</b> :         | Beaumont-Lavit (zone sud-ouest) |
| M. <b>Jean Blonde</b> :       | Castelsarrazin                  |
| M. <b>Robert Delbes</b> :     | Moissac                         |
| M. <b>Christian Limongi</b> : | Montech                         |

Deux correspondants sont à rechercher : un pour Montauban et le second pour le secteur Caussade-Septfonds-Caylus (zone nord-est)

Les travaux se poursuivent par la lecture des rapports d'activités et financier.

M. **Cojan**, trésorier, a détaillé les comptes à l'aide d'un support écran et vidéo très apprécié. Il a dressé ce bilan qui est en bonne forme grâce à une gestion rigoureuse. Il a ensuite donné les résultats du concert du 6 décembre 2013 que nous avons organisé à Montauban, en partenariat avec l'association des membres de la Légion d'Honneur du Tarn-et-Garonne, afin de commémorer le cinquantenaire de la création de l'Ordre. Ce concert a été un franc succès

Mme **Montagnac** procède à la lecture du rapport d'activités.

Les deux rapports sont mis aux voix et approuvés à l'unanimité.

### **Bulletin local**

La parution de ce bulletin n'a pas eu lieu en 2013, de même que le voyage de printemps, suite au décès de Me Garrison. Un premier numéro a été publié en février 2014. Un autre suivra en décembre.

Les membres du Comité se réuniront le 29 septembre prochain pour élire le nouveau bureau.

### **Quelques dates à retenir**

|                 |                                                                                                                |
|-----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 16 janvier 2015 | : Coque des rois                                                                                               |
| 18 mai 2015     | : Voyage de printemps                                                                                          |
| 06 juin 2015    | : Assemblée générale (le bureau étudie la possibilité de décentraliser vers une autre commune du département). |

En terminant, le président a souhaité bon courage à tous pour la nouvelle année qui nous attend. Une pause s'est imposée pour accueillir les autorités qui avaient favorablement répondu à notre invitation. A noter que les autorités civiles n'ont pu se déplacer et s'en sont excusé pour cause de devoir de réserve dû aux élections sénatoriales du 28 septembre 2014.



A 11 heures, les autorités militaires sont arrivées avec notamment le **Colonel Eric Lambin-Bernot**, délégué militaire départemental et nous avons repris les activités avec la conférence de Mme **Évelyne Morin-Rotureau**, historienne, sur le rôle des femmes lors de la grande guerre.

Avant de clore les travaux, la parole est donnée aux personnalités invitées. Elles expriment leur satisfaction d'être parmi les membres de l'ANMONM aujourd'hui.



À midi trente, tout le monde s'est présenté devant le généreux buffet offert par la municipalité de Montauban.



Enfin, 46 convives ont pris part au déjeuner dans une ambiance festive et amicale.

**La secrétaire**  
**Huguette Montagnac**

**Le président**  
**Jean-Marc Detailleur**

\* \* \*

#### **LA COMPOSITION DU COMITÉ DE SECTION**

Le 29 septembre 2014, les membres du Comité de Section se sont réunis afin de procéder à l'élection du nouveau bureau. Ont été élus à l'unanimité :

**M. Christian Doumenc**  
Président d'honneur

**M. Jean-Marc Detailleur**

Président de Section

**M. James Simon**

Vice-Président,

Chargé de la Commission Encouragement et Civisme

**M. Christian Delpérié**

Vice-Président

**M. Christian Limongi**

Vice-Président

Secrétaire-adjoint chargé de la Communication et de la  
préparation du Bulletin de liaison

Correspondant secteur Montech

**Mme Huguette Montagnac**

Secrétaire

**M. Eugène Cojan**

Trésorier

**M. Michel Gabach**

Trésorier-adjoint

Chargé des relations avec les personnes isolées

**M. Philippe Bon**

Chargé des relations avec l'Armée

**M. Jean Blonde**

Correspondant secteur de Castelsarrasin

**M. Guy Dupuy**

Correspondant secteur de Beaumont-Lavit (zone sud-ouest)

**M. Robert Delbes**

Correspondant secteur de Moissac

## LES FRANÇAISES :

### PILIER DE L'EFFORT DE GUERRE 1914 – 1918

De très nombreux ouvrages sont parus pour analyser les causes et suivre pas à pas le processus du déclenchement de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale qui a changé, à jamais, le destin de l'Europe. D'autres rapportent les batailles qui ont ensanglanté pendant 4 ans le vieux continent.

Le devoir de Mémoire qui est un des objectifs essentiels de notre Association nous conduit à nous pencher sur tous ces aspects politiques et militaires et à tenter de sensibiliser les jeunes générations aux efforts de nos aînés qui nous ont permis de sauvegarder notre Patrie.

C'est pourquoi, l'ANMONM 82 s'associe aux cérémonies publiques de commémorations des étapes de la Grande Guerre et aux initiatives venant de l'Éducation Nationale et de bien d'autres milieux pour impliquer les élèves et les jeunes dans la recherche des racines de leur vie.

Il nous a paru aussi très utile d'éclairer un des aspects, sinon méconnu, du moins pas toujours mis en valeur de cette guerre: le rôle des Françaises, actrices majeures de 1914 - 1918.

Madame **Évelyne Morin-Rotureau** a dirigé la publication d'un ouvrage des plus intéressants «Combats de Femmes 1914-1918», et a bien voulu nous présenter les aspects des plus significatifs au cours d'une conférence tenue lors de notre Assemblée Générale le 20 septembre 2014.



Les aspects factuels méritent d'être rappelés : «Le 1<sup>er</sup> août 1914 la mobilisation des hommes désorganise toute l'activité économique. 60 % des emplois d'avant guerre disparaissent et nombre de femmes se voient privées du salaire de leur mari».

Le **Président du Conseil Paul Viviani** invite les femmes du monde rural à remplacer immédiatement leurs maris, frères, fils mobilisés. Août est le mois des moissons, trois millions de femmes labourent et fauchent, souvent dans des conditions difficiles, beaucoup de bêtes de trait ayant été requises pour l'effort de guerre

Les Féministes qui luttent pour le droit de vote des femmes, qui existe déjà en Nouvelle-Zélande, appellent les femmes à être dignes d'être citoyennes et réclament l'instauration d'un service militaire féminin, ce qui n'aboutira pas. Mais 70 000 auxiliaires féminins seront recrutés dès la fin 1916.

Des professions naissent : les infirmières, 100 000 bras se mettent à la disposition du service de santé, ouvrières de métallurgie pour fabriquer des armes, les **munitionnettes** (*photo ci-contre*), conductrices de voitures, pilotes d'avions.



Dans le secteur industriel et commercial, les femmes, en dépit de la loi qui les considèrent comme des mineures, assurent la gestion et la direction des entreprises.

Comme le dit **Évelyne Morin-Rotureau**, on avait peur qu'elles ne tiennent pas.

Elles ont tenu.

Mais dès le 13 novembre 1918, les femmes sont sommées de reprendre leur place. C'est faire peu de cas des 10 000 décorées de la Grande Guerre et des héroïnes comme **Louise de Bettignies**, animant un réseau de renseignements à Lille et l'infirmière Britannique **Edith Cavell** à Bruxelles.



*Louise de Bettignies*



*Edith Cavell*

Certes, les hommes ont payé le prix du sang, 1,4 millions de morts, mais les femmes ont apporté leur contribution à l'effort de guerre.

Le **maréchal Joffre** le reconnaissait qui écrivit « Si les femmes qui travaillent dans les usines, les munitionnettes, s'arrêtaient vingt minutes, les alliés perdraient la guerre. »

Le droit de vote pour les femmes est voté par la chambre des députés en 1915, mais cette réforme sera bloquée par le Sénat jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Malgré ce retour à l'ordre ancien, de nombreuses professions se sont ouvertes aux femmes : l'exemple est le meilleur des pédagogues.

Rien n'arrêtera plus ce mouvement vers l'Égalité hommes-femmes qui a été, sinon initié, du moins illustré et encouragé pendant la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale.

**Jean-Marc Detailleur**

## RENÉ DE NAUROS

### Un prêtre toulousain sur le sable normand

Comment parler du débarquement en Normandie sans évoquer la personnalité de l'aumônier du 1<sup>er</sup> Bataillon de Fusiliers Marins Commandos, seul prêtre parmi les 177 français ayant débarqué le 6 juin 1944 sur la plage de Sword Beach face à **Ouistreham**, sous le commandement du **Capitaine de Corvette Kieffer**.

**René de Naurois** est né le 24 novembre 1906 à Paris dans une famille de propriétaires agricoles de Haute-Garonne. Il étudie les mathématiques, mais se destine à la prêtrise. Après des études de Lettres et de Théologie à l'Université Catholique de Toulouse, il est ordonné prêtre en 1936. Nommé aumônier adjoint de la Colonie de langue française de Berlin de 1937 à 1939, il peut observer "*in situ*" l'application de la doctrine nazie au pouvoir en Allemagne.



Abbé René de Naurois

Mobilisé en qualité de lieutenant de réserve dans l'artillerie de montagne, puis affecté à la 1<sup>re</sup> Armée pendant la campagne 1939-40, il est démobilisé en août 1940. Décidé à rejoindre la France Libre dès juin 1940, il en demande l'autorisation à son évêque qui la lui refuse.

Il participe alors activement à la résistance en zone libre, à Pau, à Grenoble et à Toulouse au sein du mouvement "Vérités", qui deviendra le mouvement "Combat", animé par **Henri Fresnay**. **L'abbé de Naurois** fait de nombreuses prédications contre le national-socialisme, notamment à l'École des cadres d'Uriage dont il est chassé en juin 1941 sur l'intervention de l'**Amiral Darlan**. Il constitue alors à Toulouse un noyau de résistance et vient en secours aux victimes de la législation antisémite du gouvernement de Vichy.

Il organise ainsi le sauvetage de nombreux israélites en leur faisant passer la frontière suisse.

Suscitant l'intérêt de la police de Vichy et de la gestapo et, cette fois, autorisé à se rendre en Angleterre par **Monseigneur Saliège**, archevêque de Toulouse, il réussit à franchir la frontière espagnole et rejoint l'Angleterre en mars 1943.

Engagé dans les Forces Françaises Libres, et bien que d'une santé fragile, **René de Naurois** souhaite rejoindre les commandos Marine et, après deux demandes, obtient une réponse favorable.

En qualité d'aumônier du 1er Bataillon de Fusiliers Marins Commandos, il fait partie avec 176 camarades des seuls français qui débarquent en Normandie le 6 juin 1944. Lors de ce débarquement, sans armes et porteur de son sac à dos contenant les objets du culte, il remplace le **Docteur Lion** tué dès les premières heures de combat et se dépense sans compter pour secourir les blessés. Au soir du 6 juin, le Commando Kieffer, qui a réussi à atteindre ses objectifs, notamment la prise du casino de **Ouistreham**, comptera 40% de pertes. À l'issue de la bataille de Normandie, seuls 24 hommes sur 177 rentreront indemnes en Angleterre.

En novembre 1944, relevant à peine de maladie, le **Padre**, comme le surnomment affectueusement ses camarades, participe avec son commando au débarquement en Hollande sur l'île de Walcheren et au combat difficile de Flessingue, afin de libérer l'estuaire de l'Escaut et permettre aux alliés d'utiliser le port d'Anvers. À cette occasion, ils réussiront brillamment un fait d'arme considéré par le **Général Eisenhower** *"comme le plus courageux et le plus audacieux de toute cette guerre"*.

Après la guerre, le **Lieutenant de réserve René de Naurois** se passionne pour l'ornithologie et fait des découvertes importantes en Mauritanie qui lui valent d'entrer au CNRS dans la section "biologie animale". À 63 ans, il soutient sa thèse de doctorat d'État sur les oiseaux de la côte occidentale d'Afrique dont il se souvient que le plumage avait enchanté son enfance.

À Brunoy dans l'Essonne, où il s'était retiré, il confessait que *"comme il y a trop de violences, de marchandages entre les hommes, j'ai cherché d'autres valeurs. C'est pourquoi j'aime les oiseaux, eux qui, dans l'Évangile sont l'objet d'une attention toute particulière"*.

Ce prêtre qui avait beaucoup d'allure impressionnait **François Mitterrand**. C'est avec lui que, au seuil de la mort, l'ancien Président de la République s'entretenait de religion.

**René de Naurois** s'est éteint en janvier 2006, dans sa 100<sup>ème</sup> année. Il est inhumé dans le cimetière militaire de Ranville en Normandie où sont enterrés 2564 soldats. Il repose auprès du **Lieutenant in Second Den Brotheridge**, parachutiste et premier soldat britannique tué lors du Débarquement.



**Capitaine de Corvette KIEFFER**



**Badge créé en 1944 par Maurice CHAUVET  
membre du commando KIEFFER**

L'abbé René de Naurois est un des membres du Commando les plus décorés :

- ◆ Commandeur de la Légion d'honneur
- ◆ Compagnon de la Libération
- ◆ Croix de Guerre 1939-45 avec 2 citations
- ◆ Military Cross (Grande Bretagne)
- ◆ Médaille de "Juste parmi les Nations" (Israël)

**Christian LIMONGI**  
**Ancien membre du Groupement de fusiliers Marins Commandos**  
**(Commando Hubert)**

## SORTIE ANNUELLE DE NOTRE SECTION

Lundi 16 juin 2014

Le premier temps fort de notre sortie annuelle fut consacré à l'aviation avec une visite guidée du **site industriel Jean-Luc Lagardère** de Blagnac, dédié entièrement à l'assemblage final et à la mise en vol de l'A 380.

Le fleuron d'Airbus et de l'industrie aéronautique française est un très gros porteur dont la technologie est la plus avancée en matière de production commerciale. Il est capable d'emporter de 500 à 800 passagers selon sa configuration intérieure, avec un rayon d'action de 15 200 kilomètres. Le premier exemplaire a volé le 27 avril 2005 et nous avons pu assister, lors de cette 1<sup>ère</sup> phase de la visite, à une présentation de l'A 380 et à la reconstitution de ce 1<sup>er</sup> vol dans la salle de télémessure.

Le fuselage, les ailes, le nez, la dérive arrière sont conçus dans différentes usines. Les plus gros éléments parviennent à Toulouse par la voie maritime jusqu'à Bordeaux, puis par la Garonne jusqu'à Langon et, enfin, par convoi exceptionnel par la route jusqu'à Toulouse. L'avion BELOUGA transporte les pièces de l'avion les moins encombrantes comme les moteurs.



La seconde étape de notre visite nous a permis de voir l'intérieur d'un hall d'assemblage et de surplomber, depuis une terrasse, plusieurs postes de travail. L'assemblage des éléments constitutifs de l'A 380 demande huit jours. À l'issue de l'assemblage et des essais, chaque appareil reçoit ses aménagements intérieurs et sa peinture aux couleurs de la compagnie aérienne qui va l'exploiter.

Notre circuit s'est achevé par la visite d'une maquette grandeur nature d'un tronçon d'un fuselage équipé de l'A 380. Nous avons pu voir comment est aménagé l'espace passager : spacieux et très confortable. L'espace entre les rangées de sièges, le coin bar, l'éclairage, tout est minutieusement étudié pour apporter confort et détente aux usagers de l'appareil.

Après un arrêt à la boutique Airbus où chacun d'entre nous s'est vu proposer un vaste choix d'objets et de livres sur le thème de l'aéronautique, notre groupe s'est dirigé vers Montaut-sur-Save, afin de partager un délicieux repas, dans le cadre agréable d'une auberge située en bordure de la forêt de Bouconne.

La visite du **château de Laréole**, situé près de Cadours, constituait le dernier temps fort de notre sortie. Le commanditaire de la bâtisse, **Pierre de Cheverny** appartient au microcosme toulousain des pasteliers. En 1579, il fait appel à **Domini-que Bachelier**, l'architecte le plus en vue de



la Renaissance toulousaine pour construire ce château. Mais, dans les temps troubles des guerres de religion, la demeure construite en trois ans seulement a des airs de forteresse à la pointe des techniques militaires, avec des fossés et des ouvertures de tirs.

Cependant, la forteresse est vite oubliée dès lors qu'on pénètre dans la cour au charme hérité de la Renaissance italienne où la coursière prend des allures de loges de théâtre. Intérieurement, la cheminée monumentale de la salle de réception ainsi que l'escalier d'honneur sont des chefs d'œuvre où se retrouve l'alternance de la brique et de la pierre qui donne sa particularité à ce château.



*Coursière*



*Cheminée du château*

Au fil des siècles, le château a connu plusieurs propriétaires. Parc et château sont laissés à l'abandon jusqu'au rachat de la propriété en 1984 par le Conseil Général de la Haute-Garonne. Après vingt ans de travaux, ce fleuron de l'architecture du XVI<sup>ème</sup> siècle a retrouvé toute sa superbe.

Il est devenu aujourd'hui un véritable écrin pour les expositions d'art.

Ainsi, lors de notre visite, nous avons pu découvrir, dans le cadre de l'exposition "un siècle d'art en Haute-Garonne de 1880 à 1980", plus d'une centaine de tableaux et de sculptures réalisés par une soixantaine d'artistes aujourd'hui disparus, mais ayant longtemps vécu et travaillé en Haute-Garonne.



**Georges Castex (1860-1944)**  
*La ville rose sous la neige*

Cette exposition retrace un siècle d'histoire à travers trois grandes périodes : la Belle Époque, l'Entre-deux-guerres et l'Après-guerre. Une exposition d'un excellent niveau à la hauteur de son écrin.



**Joseph Andreau (1907-1987)**  
*La Garonne*

L'heure du retour à Montauban ayant sonné, notre sortie annuelle se terminait peu après 19 heures sur le parking d'Eurythmie d'où nous étions parti onze heures plus tôt, chacun conservant dans sa tête un excellent souvenir.

A l'année prochaine,

**Christian Limongi**

## QUE PROPOSE CONCRÈTEMENT L'ORDRE NATIONAL

### DU MÉRITE EN DIRECTION DE LA JEUNESSE ?

Dans le cadre de la commission Mémoire, Civisme et Citoyenneté, nos instances nationales nous invitent à mettre l'accent sur l'**Éducation citoyenne**.

L'ANMONM, à travers sa commission, s'investit dans la formation à l'Éducation citoyenne afin de reconnaître aux jeunes dans leur réalité quotidienne, le rôle important qu'ils peuvent jouer dans la société, au sein de leur établissement scolaire, de leur quartier, de leur cité pour réussir à faire évoluer la société dans un comportement citoyen.

Le prix de l'Éducation citoyenne qui en est la reconnaissance tant au point de vue local qu'au point de vue national, se définit comme un encouragement à des initiatives méritantes et un signe de reconnaissance donné aux équipes éducatives.

Le prix de l'Éducation citoyenne s'inscrit donc dans la durée et vise un comportement remarqué dans la société. Il se veut différent du prix du civisme lequel est tourné principalement vers des actes de courage ponctuels.

Deux conventions nationales ont été signées avec le Ministère de l'Éducation Nationale, d'une part, et avec la Fédération des sapeurs-pompiers, d'autre part.

Localement, une convention a été signée avec le Directeur de l'Éducation Nationale et des contacts ont été pris avec l'Union départementale des sapeurs-pompiers en vue de la signature imminente d'une convention.

Quelques mots sur le Devoir de Mémoire et le prix du Civisme pour la jeunesse.

**Le Devoir de Mémoire**, tout d'abord :

Ne pas oublier celles et ceux qui se sont sacrifiés pour que notre pays puisse vivre dans la paix et l'indépendance, dans le respect des valeurs fondatrices de la République, constitue l'un des grands engagements de notre association.

Dans cet esprit, les membres de l'association participent aux cérémonies patriotiques et aux commémorations historiques.

De nombreuses sections prennent des initiatives pour développer le sens du devoir de mémoire : elles s'inscrivent le plus souvent dans le cadre de projets pédagogiques d'établissement.

**Le prix du civisme** pour la jeunesse, ensuite :

Il récompense un jeune garçon ou fille ayant accompli un acte de civisme notoire ou ayant fait preuve de qualités morales et humaines exceptionnelles (dévouement, générosité, solidarité, au service de la collectivité). Les dossiers retenus sur le plan départemental sont ensuite examinés. Le Président de la République offre au 1<sup>er</sup> lauréat national une médaille gravée à son nom. Les jeunes lauréats participent chaque année, le 3 décembre, à la traditionnelle cérémonie du ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe.

Vous l'avez compris notre association souhaite apporter sa contribution au développement et au maintien des valeurs essentielles de notre société car être membre de l'Ordre National du Mérite oblige à continuer à agir avec la même dignité et le même enthousiasme qui ont valu sa récompense.

C'est **Napoléon** qui écrivait : « Une société sans idéaux, est comme un vaisseau sans boussole »

**Dr James Simon**  
**Président de la commission Devoir de Mémoire,**  
**Civisme et Citoyenneté**

## IN MEMORIAM



### Monsieur Jacques Levi Décédé le 22 juin 2014 à Montauban

« C'est avec beaucoup de tristesse que les Montalbanais ont appris la nouvelle qui s'est répandue comme une trainée de poudre dans le département. **Jacques Levi** n'est plus. Il s'est éteint hier à l'âge de 87 ans, entouré par toute sa famille.

Membre éminent de la communauté montalbanaise, **Jacques Levi** était le père de six enfants, tous très connus dans la ville et dont il était très fier. Marie-Françoise (médecin), Véronique (esthéticienne), Jean-Loup (avocat), Michel (informaticien), Pierre-Antoine (banquier et adjoint au Maire de Montauban) et enfin Charlotte (avocate).

Né le 6 février 1927 à Constantine, **Jacques Levi** occupa les fonctions d'administrateur civil pendant les événements d'Algérie avant de s'installer à Montauban en 1964. D'abord avoué, il devint avocat en 1971 : une activité qu'il assura jusqu'à sa retraite en 1994.

Bâtonnier, membre du Conseil National des Barreaux, Président des Officiers de Réserve, **Jacques Levi** était un grand Monsieur, qui a consacré sa vie au service des autres et c'est tout naturellement qu'à cette époque, parallèlement à ses activités professionnelles, il s'investit dans la vie de la cité. Il assura ainsi deux mandats de Conseiller municipal, en charge des anciens combattants, d'abord avec **Hubert Gouze** puis aux côtés de **Roland Garrigues**.

**Jacques Levi** était également très impliqué au sein de la communauté israélienne de Montauban dont il fut le Président d'Honneur pendant une quinzaine d'années. Pour toutes ces années, il fut distingué et nommé **Chevalier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite**. Père et grand-père modèle, **Jacques Levi** était apprécié pour sa gentillesse et un exemple pour toute sa famille.

A son épouse qui l'a soutenu avec amour pendant sa maladie, à ses enfants et ses 13 petits-enfants, à ses proches, la Dépêche du Midi présente ses sincères condoléances ».

*Eloge funèbre publié par la Dépêche du Midi*

## LA VIE DE LA SECTION

### NOUVELLES ADHÉSIONS

Mme **Ariane Hemar**  
M. **Jacques Rivière**  
M. **Edouard Durrens**  
Mme **Anne-Marie Marion** (veuve de compagnon)  
M. **Guy Dupuy**  
M. **Hubert Laudier**  
Mme **Adélaïde-Claire Montiel**  
M. **Claude Rehlinger**  
M. **Philippe Bon** (arrivant de Pantin, Seine Saint-Denis)  
M. **Sébastien Verge**  
M. **Patrick Malphettes**  
Mme **Geneviève André-Acquier**

### DEMISSIONS

Mme **Arlette Auge** (est entrée en maison de retraite - janvier 2014)  
M. **Roger Sforzini** (a quitté le département - avril 2014)  
M. **José Mérici** (a quitté le département!- juin 2014)  
M. **Philippe Bécade** (pour raisons personnelles -août 2014))

### DÉCÈS

Mme **Monique Marty**, veuve de compagnon, le 24 mai 2014  
M. **Jacques Levi**, le 22 juin 2014  
M. **Paul Maitre**, le 27 juillet 2014  
M. **Paul Bonnans**, le 5 août 2014  
M. **Georges Durban** (le 21 août 2014)

Le Président et les membres du Comité ont présenté leurs condoléances aux familles ainsi qu'à leurs proches.

### **CORRESPONDANTS DE SECTEUR**

Lors de l'Assemblée Générale du 20 septembre 2014, le Président **Jean-Marc Detailleur** a présenté la liste des correspondants de secteurs chargés notamment d'entretenir des liens avec les compagnons éloignés de Montauban.

Il s'agit de messieurs :

**Jean Blonde** : secteur de Castelsarrasin

**Robert Delbes** : secteur de Moissac

**Guy Dupuy** : secteur de Beaumont-Lavit (sud-ouest)

**Christian Limongi** : secteur de Montech

Le Comité de Section est toujours à la recherche de nouveaux membres pour les secteurs de Montauban et de Caussade-Caylus-Septfonds (nord-est).

### **NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS**

**Vendredi 16 janvier 2015 : Coque des rois**

**Lundi 18 mai 2015 : Sortie de printemps**

**Samedi 6 juin 2015 : Assemblée générale**